

Plan de Prévention

Travaux de contrôle de lignes électriques par drone

1. Identification de l'intervention

Entreprise intervenante

- ✓ Société : **FONVIELLE INGENIERIE**
 Adresse : **20 Rue Jules Ferry, 24130 Prignonrieux**
 Téléphone : **05 53 73 50 20**
 Responsable des opérations : **Younes EL GHAZI**
 Télépilote principal : **Maxime GAUMOND**
- ✓ Donneur d'ordre
- ✓ Client : **ENEDIS**
 Référence mission : **C102288240**
- ✓ Commune concernée : la liste des communes concernées figure dans le tableau suivant :

Départs (HTA)	Communes	Adresses des Communes
CASSE4821	Limoges	Hôtel de ville - 1 square Jacques-Chirac 87031 Limoges
	Panazol	1 Place de la Mairie, 87350 Panazol.
	Le Palais-sur-Vienne	20 rue jules ferry, 87410 le palais sur vienne
CASSE3G15	Panazol	1 Place de la Mairie, 87350 Panazol.
	Feytiat	Place de Leun, 87220 Feytiat
	Saint-Just-le-Martel	Rue de la Mairie, 87590 Saint-Just-le-Martel
Juniac3505	Ambazac	Pl. de L'Hôtel de ville, 87240 Ambazac
	Bonnac-la-Côte	10 Rue de la Mazelle, 87270 Bonnac-la-Côte
	Compreignac	4 Pl. du 11 Novembre 1918, 87140 Compreignac
	Thouron	1 Rue de la Mairie, 87140 Thouron
	Saint-Pardoux-le-Lac	5 rue de l'Ancien-Château, 87140 Saint-Pardoux-le-Lac
	Saint-Jouvent	30 Rue des Écoles, 87510 Saint-Jouvent
Juniac3403	Ambazac	Pl. de L'Hôtel de ville, 87240 Ambazac
	Saint-Laurent-les-églises	131 route de la jonchere, 87240 Saint-Laurent-les-Églises
Juniac3208	Limoges	Hôtel de ville - 1 square Jacques-Chirac 87031 Limoges
	Rilhac-Rancon	2 Rue du Pérou, 87570 Rilhac-Rancon
	Saint-Priest-Taurion	24 Rue Jean Gagnant, 87480 Saint-Priest-Taurion
Juniac1401	Ambazac	Pl. de L'Hôtel de ville, 87240 Ambazac
	Saint-Martin-Terressus	6, parc de la Mairie 87400 Saint-Martin-Terressus France
Juniac120G	Bonnac-la-Côte	10 Rue de la Mazelle, 87270 Bonnac-la-Côte
	Chaptelat	54 Rue Saint-Eloi, 87270 Chaptelat
	Saint-Jouvent	30 Rue des Écoles, 87510 Saint-Jouvent

2. *Objet des Travaux*

Le présent plan de prévention concerne les opérations de contrôle et d'inspection des lignes électriques aériennes réalisées à l'aide d'un drone professionnel équipé d'un lidar pour la détection des dangers de végétation autour des lignes électriques.

Les opérations pourront inclure :

- Acquisition Lidar et photogrammétrique ;
- Contrôle de la végétation à proximité des réseaux ;
- Relevés topographiques et modélisation 3D.

Les vols seront réalisés conformément à la réglementation en vigueur applicable aux aéronefs télépilotés.

3. *Période et horaires d'intervention*

Date prévisionnelle : à partir du 01/06/2026

Horaires : de 08h00 à 18h00

Les horaires pourront être adaptés selon :

- Les conditions météorologiques ;
- Les contraintes de sécurité ;
- Les contraintes d'exploitation du réseau ;
- Les restrictions aériennes éventuelles.

4. *Zone d'intervention (Voir les annexes à la fin du document)*

Les opérations auront lieu :

- Sur le domaine public communal ;
- À proximité des voiries ;
- À proximité des lignes électriques aériennes ;
- Éventuellement à proximité d'habitations ou de zones agricoles.

Un balisage temporaire pourra être mis en place si nécessaire.

5. *Moyens mis en œuvre*

a. *Matériel drone*

- Drone professionnel homologué (Matrice 400 RTK);
- Système de sécurité embarqué ;
- Système GPS / RTK ;
- Batteries sécurisées ;
- Système de signalement électronique.

b. *Personnel*

Les opérations seront réalisées par des télépilotes qualifiés et formés.

Le personnel dispose :

- Des attestations réglementaires nécessaires ;
- Des assurances professionnelles ;
- Des autorisations d'exploitation ;
- Des équipements de protection individuelle adaptés.

C. *Analyse des Risques*

Risque identifié	Mesures de prévention
Survol de tiers	Mise en place d'un périmètre de sécurité
Chute du drone	Vérifications pré-vol et maintien des distances de sécurité
Proximité des lignes électriques	Respect des distances minimales de sécurité
Circulation routière	Balisage et signalisation temporaire
Conditions météo défavorables	Annulation ou report de mission
Incendie batterie	Transport sécurisé et extincteur disponible
Intrusion de tiers	Surveillance permanente de la zone
Risque aérien	Vérification des espaces aériens et NOTAM

7. Mesures de Sécurité

Avant chaque mission :

- Reconnaissance préalable du site ;
- Analyse des risques ;
- Vérification météo ;
- Contrôle des batteries ;
- Vérification des systèmes de sécurité ;
- Déclaration des vols si nécessaire.

Pendant les opérations :

- Maintien d'un périmètre de sécurité ;
- Maintien du drone à vue ;
- Arrêt immédiat du vol en cas de danger ;
- Surveillance continue de l'environnement.

8. Mesures Relatives à la Circulation

Selon la configuration du site, les mesures suivantes pourront être mises en œuvre :

- Balisage temporaire ;
- Panneaux de signalisation ;
- Alternat de circulation ;
- Présence d'un homme trafic ;
- Neutralisation ponctuelle d'une voie.

Ces mesures seront adaptées selon les besoins du chantier.

3. Mesures Environnementales

L'entreprise s'engage à :

- Limiter les nuisances sonores ;
- Respecter les riverains ;
- Respecter la réglementation environnementale ;
- Récupérer les déchets éventuels ;
- Éviter toute pollution accidentelle.

10. Procédures d'urgence

En cas d'incident :

- Arrêt immédiat des opérations ;
- Sécurisation de la zone ;
- Information des autorités compétentes ;
- Appel des secours si nécessaire.

Numéros d'urgence

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112
- Gendarmerie / Police : 17

11. Réglementation Applicable

Les opérations seront réalisées conformément :

- À la réglementation européenne drone ;
- Aux règles DGAC applicables ;
- Aux arrêtés préfectoraux éventuels ;
- Aux restrictions aériennes en vigueur ;
- Aux prescriptions de sécurité du gestionnaire de réseau.

12. Assurances

L'entreprise dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les opérations réalisées par drone.

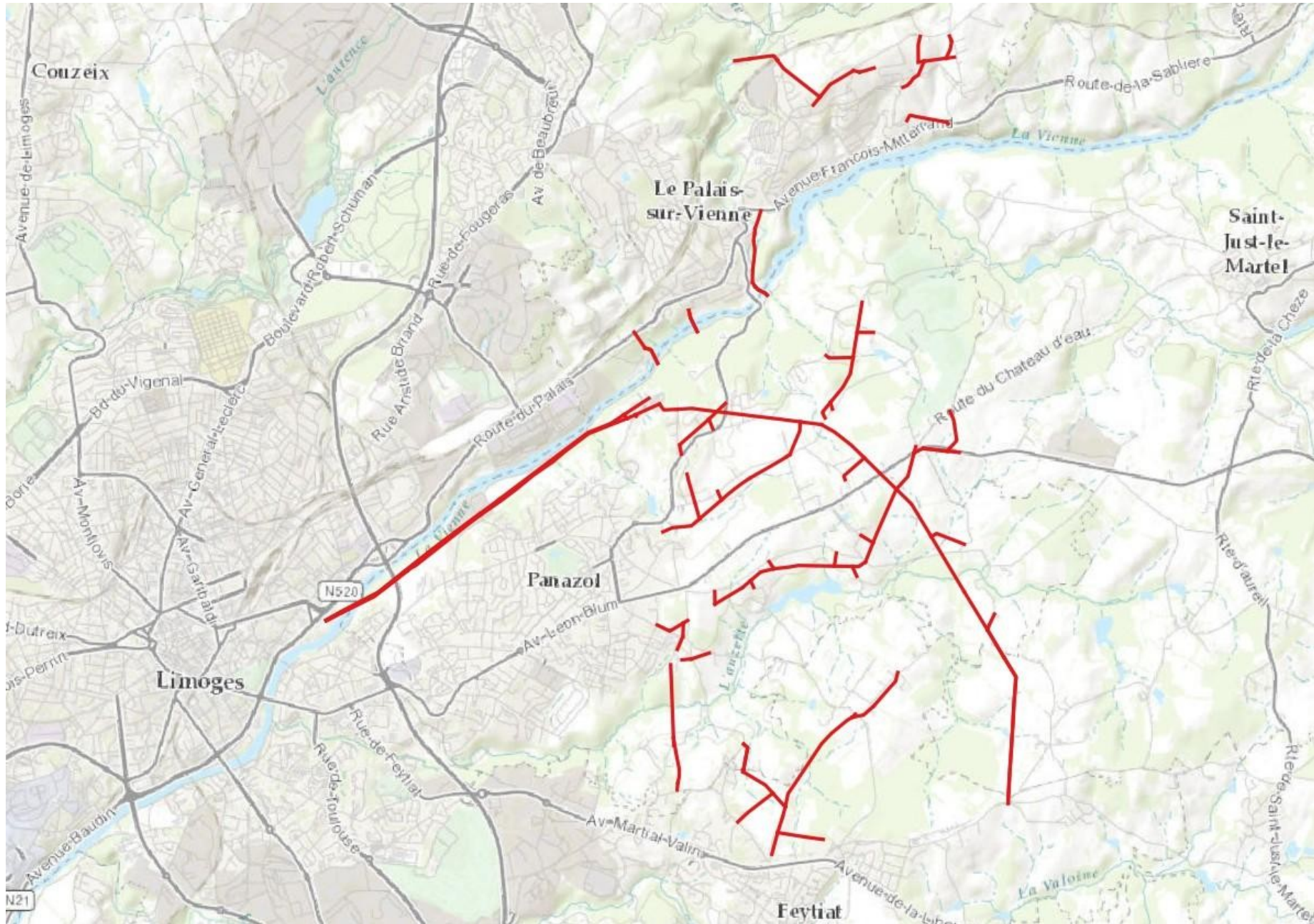
Compagnie d'assurance : AXA

Numéro de contrat : 22514812004 et 22717124804

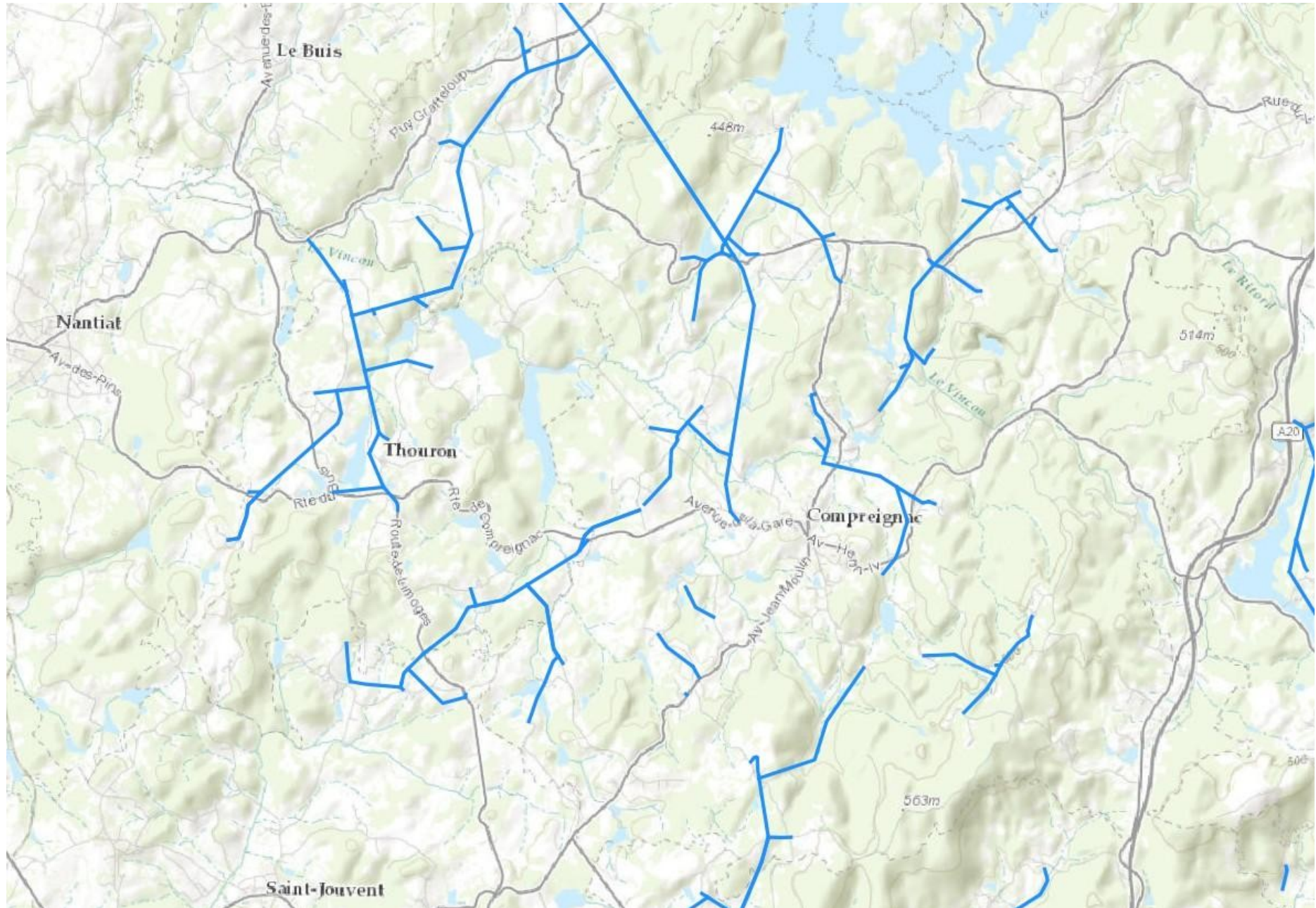
13. Validation

Fait à : Prignonrieux Le : 26/05/2026

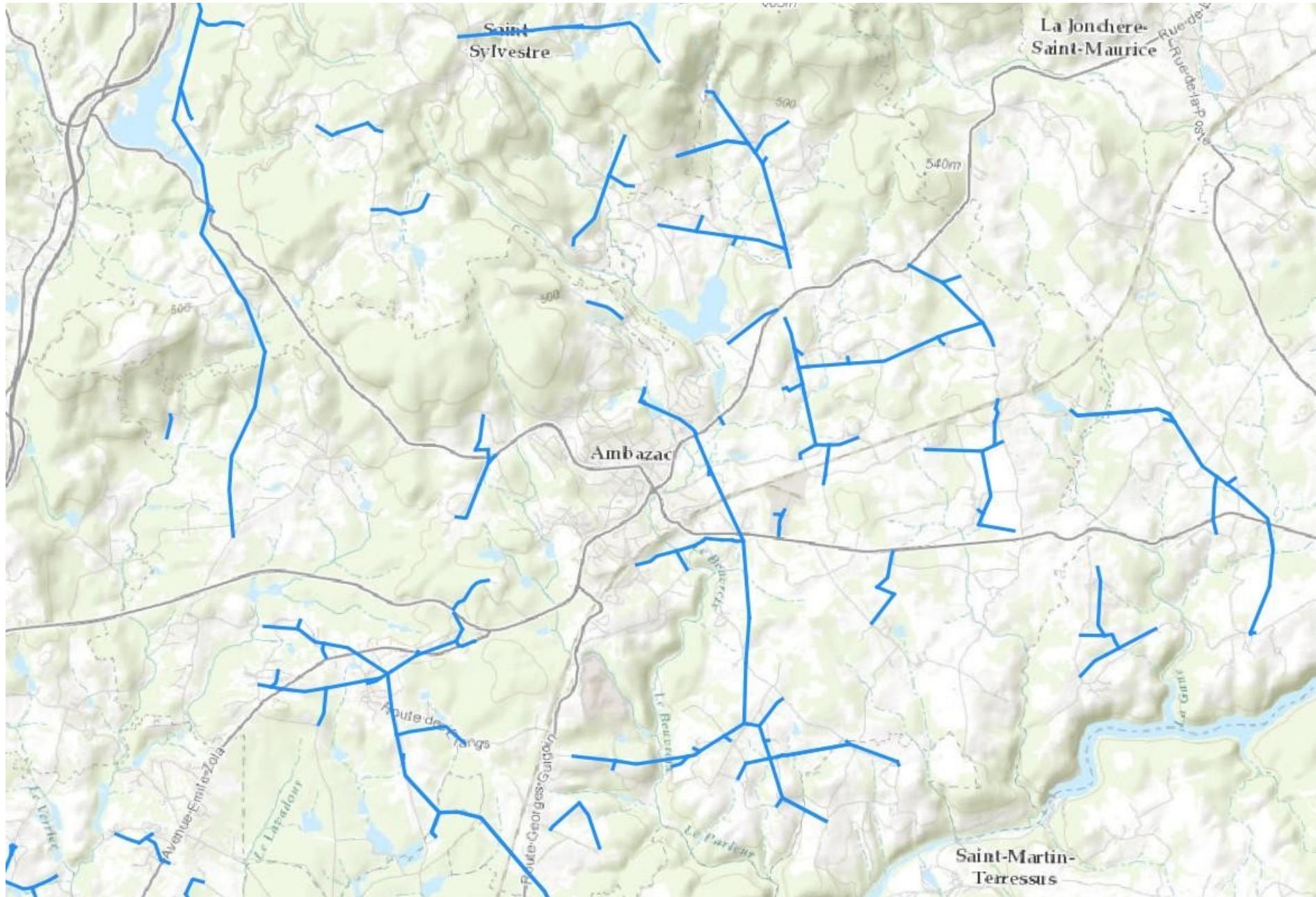
FONVIEILLE INGENIERIE
Hôtel d'Entreprise - 20 rue Jules Ferry
24130 PRIGONRIEUX
Tél. 05 53 73 50 20 - contact@fonvielle.com
www.fonvielle.com
Siret : 900 460 726 00012 - NAF 7112 A



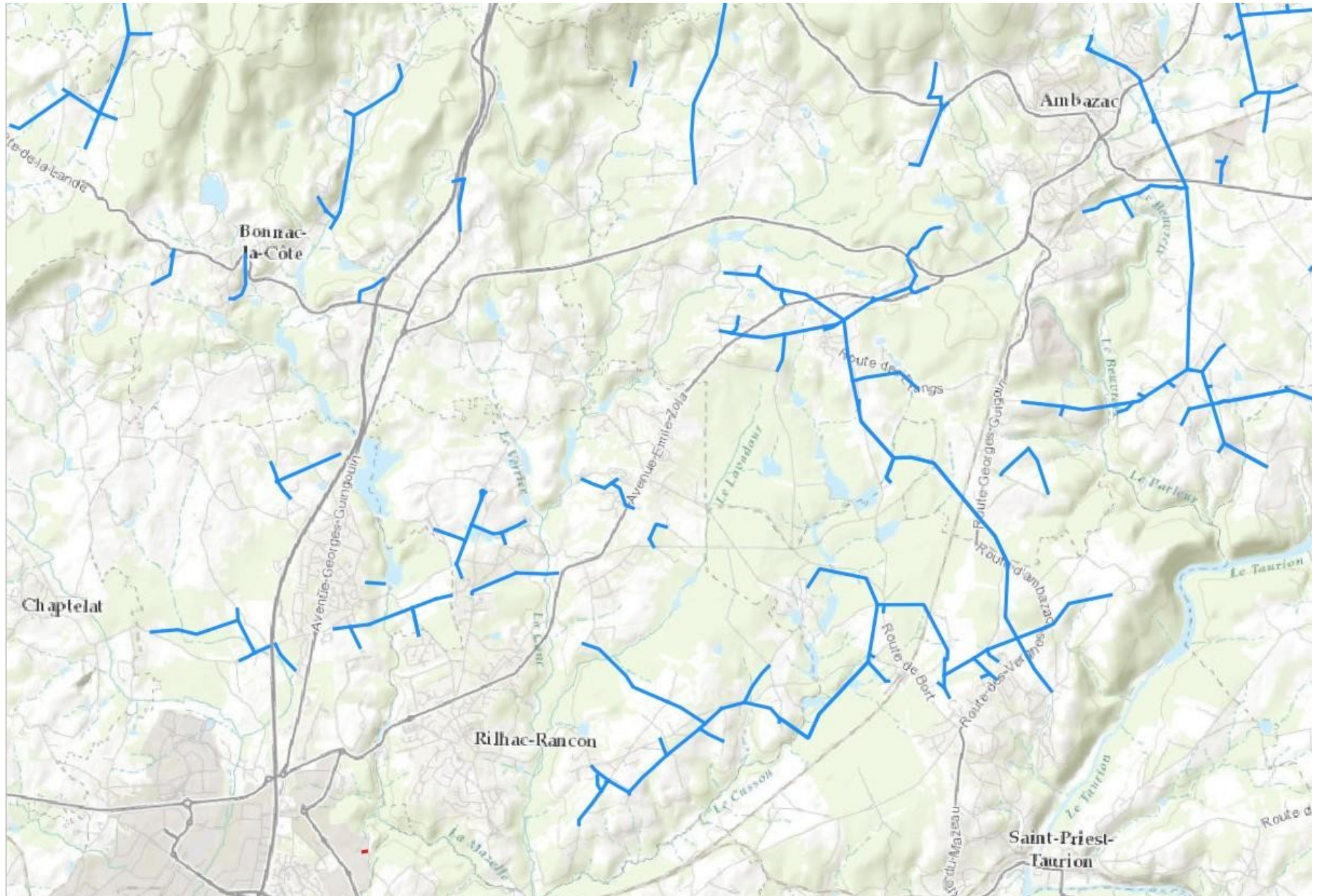
Plan Prevention Travaux Drone Lignes Electriques



Plan Prevention Travaux Drone Lignes Electriques



Plan Prevention Travaux Drone Lignes Electriques



Plan Prevention Travaux Drone Lignes Electriques